

Rapport moral 2025  
(au 31 12 2025)



## PROPOS INTRODUCTIFS

L'Union régionale des professionnels de santé chirurgiens-dentistes d'Ile de France (URPS CD IDF) rassemble 5 661 chirurgiens-dentistes franciliens exerçant à titre libéral auxquels s'ajoutent 1 548 professionnels ayant un exercice mixte (libéral/salarié), soit un total de 7 209 chirurgiens-dentistes<sup>1</sup>.

Installée depuis près de 10 ans, l'URPS CD IDF est fortement impliquée, directement ou indirectement, dans le domaine de l'offre et de la qualité des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.

En 2025 nous avons continué à accroître nos actions à destination des chirurgiens-dentistes.

- Une **communication** destinée à relayer des informations de santé publique, à faire connaître les travaux et les actions de l'URPS CD IDF, à partager des informations professionnelles ;
- Un programme de **webinaires** et de **formations** enrichi et soutenu ;
- Une sensibilisation des **pouvoirs publics** sur certaines problématiques rencontrées par les professionnels ;
- Être **force de proposition** auprès des pouvoirs publics ;
- Des actions pour améliorer **l'offre de soins** et encourager/faciliter/maintenir **l'installation en libéral** dans tous les territoires de la région francilienne.

2025 confirme le dynamisme de la trajectoire initiée depuis le début de la mandature en cours.

Ainsi, le rythme soutenu de nos actions a nettement renforcé la visibilité de l'URPS CD IDF auprès des chirurgiens-dentistes de la région francilienne et des pouvoirs publics. L'URPS CD IDF est désormais une institution dont la voix porte et compte en matière de santé bucco-dentaire.

Disposant de compétences spécifiques, l'URPS CD IDF a su trouver au fil des années sa place parmi les différents acteurs de la profession (Ordre, syndicats, Académie, CNP...).

\*

\* \*

L'URPS CD IDF est composée de femmes et d'hommes engagés, volontaires, motivés et impliqués dans la conduite de ces projets. Cette richesse humaine contribue à créer, imaginer, concevoir des projets utiles pour la profession et pour la santé bucco-dentaire des franciliens. La structure de l'URPS constitue quant à elle un outil d'une incroyable agilité pour porter des projets destinés à interagir sur l'offre de soins régionale, qu'il s'agisse de projets à court terme, à moyen, voire à long terme.

## DES FEMMES ET DES HOMMES

L'URPS des chirurgiens-dentistes d'Île-de-France, par suite des dernières élections de 2021, est composée de 24 membres élus, chirurgiens-dentistes libéraux conventionnés, répartis sur l'ensemble de la région francilienne au titre de l'activité principale.

L'URPS CD IDF est composée d'un bureau, émanation de son Assemblée générale.

---

<sup>1</sup> Données DREES au 28/07/2025

### Composition du bureau :

Docteur Fabienne ROBICHON, Présidente de l'URPS

Docteur Laurent PINTO Vice-Président de l'URPS

Docteur Laurence PEREIRA Secrétaire générale de l'URPS

Docteur Matthieu DELBOS Secrétaire général adjoint de l'URPS

Docteur Georges NOACHOVITCH Trésorier de l'URPS

Docteur Nadia ABARQI Trésorière adjointe de l'URPS

### Membres de l'Assemblée générale :

Docteur Samia AMARA

Docteur Violette BERE

Docteur Gilles DEMOLON

Docteur Déborah ELSTEIN

Docteur Xavier DIAZ

Docteur Petra FATON

Docteur Muriel FORESTI-WAGNER

Docteur Nicolas GIRARD

Docteur Julien BUCZKO

Docteur Yann LAINE

Docteur Rémi LAVASTE

Docteur Thomas-Olivier MCDONALD

Docteur Anne Charlotte SIX

Docteur Philippe RIBET

Docteur Sydney SARFATI

Docteur Marie-Christine BARBOTIN

Docteur Nicolas GOOSSENS

Docteur Jérôme ZULBERTY

### Collaborateurs salariés

Fama DIOP, assistante chargée des services généraux

Solène LEFEVRE, chargée de projets

### **L'ACTIVITE DE L'URPS EN 2025 (liste non exhaustive)**

#### ➤ **LES FORMATIONS ET ACTIONS « EXERCICE ET SECURITE DES PRATIQUES »**

#### **Formation AFGSU : Gestes et soins d'urgence de niveau 2**

Cette formation a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives dans l'attente des secours. La mise à jour de cette formation est nécessaire tous les 4 ans pour conserver la validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

Au 31 décembre 2025, l'URPS CD IDF a organisé 7 sessions de formation AFGSU 2.

## **Formation hypnose-relaxation**

Cette formation vise à former les professionnels de l'odontologie à des techniques hypnotiques efficaces dans le cadre de la médecine bucco-dentaire et la chirurgie orale. Ces techniques permettent d'agir sur la douleur, l'anxiété et les phobies des patients lors des soins. Elles améliorent par ailleurs la relation avec le patient.

Au 31 décembre 2025, l'URPS CD IDF a organisé 1 session de formation en hypnose-relaxation.

## **IA et santé bucco-dentaire**

A l'heure du développement de l'Intelligence Artificielle dans de nombreux secteurs d'activité, l'URPS CD IDF a proposé 2 événements visant à présenter l'impact de l'IA en santé humaine et notamment sur la santé bucco-dentaire.

Une conférence a tout d'abord été organisée pour aborder la façon dont l'IA facilite la gestion des consultations, en passant par l'aide au diagnostic en imagerie ou la prise de note automatique lors des consultations, et par l'automatisation des tâches administratives et une relation patient améliorée et enrichie grâce à des dossiers complets et des courriers adaptés.

Une attention particulière a été accordée aux avancées scientifiques dans le domaine de l'imagerie, notamment la façon dont l'IA transforme la lecture des radiographies, permettant une détection précoce des pathologies ou une planification précise des traitements chirurgicaux.

Puis une table ronde interprofessionnelle organisée entre les URPS des médecins libéraux IDF et des chirurgiens-dentistes libéraux IDF a été imaginée sur le thème : « Les enjeux de l'IA et premières bases juridiques ».

### **➤ LE DEVELOPPEMENT D'UN PROJET AUTOUR DE L'ECORESponsABILITE**

Un thème – des travaux – l'aboutissement d'un projet : L'écoresponsabilité dans les cabinets libéraux.

L'URPS CD IDF s'est impliquée très précocement sur le thème de l'écoresponsabilité appliquée dans les cabinets dentaires libéraux. Initié en 2023, ce projet a pour objectif d'accompagner les chirurgiens-dentistes libéraux dans leur engagement pour une pratique plus durable. Ces travaux visent à nous former aux enjeux environnementaux et sanitaires, d'améliorer nos connaissances et de développer notre pouvoir d'agir collectif.

Les URPS CD AURA, PACA, HDF et IDF se sont associées autour d'un vaste projet dont le point d'orgue a été le lancement du site « Cabinet écoresponsable » accessible à l'adresse <https://www.cabinetecoresponsable.fr/>

En parallèle, un guide déchets "Moins et Mieux" a été conçu pour appuyer une gestion responsable des déchets au cabinet dentaire.

Ces travaux ont fait l'objet d'une présentation « institutionnelle » auprès entre autres de la DGOS et de l'Assurance Maladie et puis d'un webinaire ouvert aux chirurgiens-dentistes des URPS CD impliquées sur ce sujet.

### **➤ DES DONNES DEMOGRAPHIQUES, AU SERVICE DE LA DECISION PUBLIQUE**

Dans le cadre de ses travaux en matière de démographie professionnelle aux côtés d'un géographe de la santé, l'URPS Chirurgiens-Dentistes Île-de-France s'appuie sur des données issues de l'Assurance

Maladie, permettant une analyse objectivée et actualisée de l'offre de soins et de son évolution sur le territoire.

Cette collaboration s'inscrit dans les travaux de l'Observatoire Régional des Ressources Humaines en Santé (RHS), au sein duquel l'URPS est pleinement engagée. À ce titre, elle participe aux réunions du comité de pilotage (Copil) plénier ainsi qu'aux différents groupes de travail, contribuant à la production, au partage et à l'analyse des données.

Ces échanges réguliers, structurés autour d'un calendrier prévisionnel des rencontres du Copil et des groupes de travail, permettent d'assurer un suivi continu des indicateurs démographiques. Ils participent également à nourrir une réflexion collective sur l'évolution des outils de régulation, notamment les zonages et indicateurs tels que les territoires de vie-santé (TVS), dont les limites méthodologiques invitent aujourd'hui à envisager une révision fondée sur une approche plus territorialisée et dynamique des besoins de soins.

### ➤ ORGANISATION DE CONFERENCES-DEBATS

Réunir, débattre, partager et proposer pour faire avancer la santé bucco-dentaire.

#### **Semaine nationale de la dénutrition - conférence (20 novembre 2025)**

Dans le cadre de la semaine nationale de la dénutrition, une conférence a été organisée sur l'influence de la nutrition sur les pathologies bucco-dentaires.

Les dernières données académiques renforcent les liens entre les apports nutritionnels (macro et micronutriments) et la santé de la dent (carie, érosion, hypominéralisation), du parodonte (gingivite, parodontite) et de la cavité orale (langue, muqueuses, cancer).

Si corrélation ne signifie pas causalité, les intervenants ont présenté cette année des recommandations de prévention et de prise en charge fondées sur les dernières publications scientifiques, adaptées à la pratique quotidienne des chirurgiens-dentistes.

#### **L'avenir des soins bucco-dentaires face au désengagement de l'Assurance maladie (22 janvier 2025)**

Fort de son implantation dans la région capitale, et proche des centres de pouvoir, l'URPS CD IDF a profité de cette situation privilégiée pour organiser un moment de débat et d'échanges sur un thème de dimension nationale.

Cette année, c'est le thème de l'avenir des soins dentaires face au désengagement de l'assurance maladie qui a été choisi.

Un thème à la fois d'actualité et de prospective autour duquel nous avons rassemblé des intervenants de haut niveau.

Une première table ronde a permis un échange entre Albert LAUTMAN, directeur général de la CPAM de l'Essonne et Marc LECLERE, président de l'UNOCAM.

[La discussion entre l'assurance maladie obligatoire et complémentaire lors de notre matinée-débat sur les soins dentaires face au désengagement de l'assurance maladie](#)

Puis une seconde table ronde a permis à plusieurs parlementaires d'en débattre (Joëlle MELIN, Bernard JOMIER et Raphaël DAUBET).

[Plusieurs parlementaires viennent débattre de l'avenir des soins dentaires face au désengagement de l'assurance maladie](#)

Ce type d'événement démontre la capacité de l'URPS CD IDF à mobiliser des acteurs institutionnels sur une thématique d'actualité pour la santé bucco-dentaire et de créer un espace de débat et de discussion sur ces enjeux relatifs à la santé bucco-dentaire, encore trop souvent invisibilisée.

## **Prévention systémique : participation de l'URPS à une table ronde institutionnelle (10 décembre 2025)**

Dans le cadre d'une table ronde organisée par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), consacrée au rôle des professionnels de santé dans la prévention, l'URPS Chirugiens-Dentistes d'Île-de-France a été invitée à intervenir sur les enjeux de prévention en santé bucco-dentaire.

À cette occasion, la Présidente de l'URPS a rappelé l'importance d'une approche préventive dès le plus jeune âge, soulignant le rôle essentiel des chirurgiens-dentistes dans le parcours de soins et dans la sensibilisation des patients. Cette intervention s'inscrit dans la volonté de l'URPS de contribuer activement aux politiques régionales de santé publique et de promouvoir une approche globale, coordonnée et préventive de la santé.

Dans le prolongement de cet engagement, l'URPS a développé, en partenariat avec le Pr Elisabeth Dursun (Université Paris Cité) et la société StellKey, une série de 16 vidéos pédagogiques diffusées sur sa chaîne YouTube. Présentés sous un format court, accessible et ludique, ces contenus ont vocation à sensibiliser les patients, et notamment les plus jeunes, aux bonnes pratiques en matière de santé bucco-dentaire. Cette initiative illustre la volonté de l'URPS de traduire ses engagements institutionnels en actions concrètes de prévention, directement accessibles au grand public.

### **➤ LES FORMATIONS ET WEBINAIRES POUR « ENCOURAGER, FACILITER ET MAINTENIR L'INSTALLATION LIBERALE »**

Des ateliers et webinaires sont organisés par l'URPS CD IDF afin d'apporter des conseils, des éclairages, des solutions aux chirurgiens-dentistes face à des problèmes complexes pour lesquels ils ne sont pas préparés. L'objectif est double, les aider à optimiser leur temps au profit du temps médical et réduire la charge mentale qui pèse sur eux pour qu'ils puissent se consacrer sereinement à leur activité de soins.

#### **Atelier « Comment (mieux) maîtriser votre fiscalité ? » (11 décembre 2025)**

La fiscalité est source d'interrogations, de doutes et d'inquiétudes compte tenu de sa complexité, de la fréquence de ses évolutions et de son impact sur les décisions de gestion des cabinets. C'est pourquoi l'URPS CD IDF a développé cet atelier afin d'aider les chirurgiens-dentistes à faire les bons choix pour être plus sereins dans leur exercice.

#### **Webinaire « Comment recruter efficacement ? » (25 avril et 14 octobre 2025)**

L'exercice du métier de chirurgien-dentiste implique de faire appel à des collaborateurs salariés pour améliorer la prise en charge des patients et pour libérer du temps médical pour le soignant. Ce webinaire a été développé afin d'aider les chirurgiens-dentistes à identifier leurs besoins, rédiger leur offre d'emploi, identifier où et comment la diffuser, acquiescer les bons réflexes pour présélectionner les candidats), apprendre à réussir l'entretien d'embauche, comment sélectionner le bon candidat puis faciliter son intégration.

#### **Formation « Engagement de votre responsabilité professionnelle, comment prévenir les risques ? » (3 avril 2025)**

Cette formation a été conçue avec l'objectif de rappeler les fondements juridiques de la responsabilité médicale des chirurgiens-dentistes ; d'apprendre à gérer des situations conflictuelles et la prévention des litiges ; d'apprendre à gérer des incidents techniques et à mettre en jeu de l'assurance RCP.

#### **Formation « Comment faire face aux agressions physiques et verbales ? »**

Alors que les agressions physiques et/ou verbales contre les professionnels de santé, contre leurs

collaborateurs et aux biens se multiplient, les URPS des médecins et des chirurgiens-dentistes d'Ile de France ont organisé des soirées de formation sur le thème des conduites à tenir pour faire face aux agressions verbales ou physiques dans le cadre de l'exercice libéral. Elles ont été déclinées dans des départements pour être au plus près des professionnels.

Au 31 décembre 2025, l'URPS CD IDF a organisé 5 soirées sur ce thème.

### **Formation « Communication agile et habile : comment communiquer efficacement malgré la charge mentale ? » (6 mars 2025)**

Cette formation est destinée à découvrir les techniques pour apprivoiser son stress et sa charge mentale et intégrer les clés de la combinaison gagnante : mental-langage corporel et émotionnel.

Plus globalement, cette formation aide à désamorcer et éviter les sources de tension entre la vie au cabinet et la vie personnelle.

### **Soirée interprofessionnelle "Actualisation des prescriptions et gestion des pénuries" (12 mars 2025)**

Cette soirée Interprofessionnelle a été organisée conjointement par les URPS des chirurgiens-dentistes et des pharmaciens d'Ile de France.

Une conférence en 2 parties, avec une première partie pour apprendre à optimiser ses prescriptions, avec un focus sur :

- Les nouvelles recommandations sur la prévention des endocardites infectieuses.
- Les enjeux de la lutte contre l'antibiorésistance.
- Le bon usage des opioïdes et de la prégabaline, désormais soumis à ordonnance sécurisée.
- Les évolutions autour des ordonnances numériques.
- Les changements juridiques liés à la prescription hors AMM.

Puis une deuxième partie pour comprendre et anticiper les pénuries de médicaments avec un focus particulier sur les antibiotiques, anti-inflammatoires et antalgiques, essentiels en médecine bucco-dentaire.

### **Bruxisme, douleurs oro-faciales et TMS : une approche interprofessionnelle (juin à novembre 2025)**

Dans le cadre du développement des coopérations interprofessionnelles, l'URPS Chirurgiens-Dentistes d'Île-de-France a mené, en partenariat avec l'URPS des Masseurs-kinésithérapeutes d'Île-de-France une action dédiée à la prise en charge du bruxisme, des troubles temporo-mandibulaires et à la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS).

Cette collaboration s'est traduite par l'organisation d'une soirée interprofessionnelle ainsi que par la réalisation d'une série de vidéos didactiques, proposant des outils concrets pour améliorer la prise en charge des patients et préserver la santé des praticiens.

### **Le « staff dentaire », un moment d'échange (29 avril 2025)**

Partant du constat selon lequel l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste est un exercice relativement isolé, l'URPS CD IDF a souhaité créer le « staff dentaire » qui se présente comme un rendez-vous organisé dans les locaux de l'URPS pour faciliter l'échange entre les professionnels.

Il s'agit d'un moment de discussions, de débats et de réflexions de groupe autour de présentations synthétiques de cas cliniques soulevant une problématique ou une interrogation dans le but de déterminer une solution thérapeutique consensuelle.

#### **➤ ACCES AUX SOINS ET PRISE EN CHARGE DES PUBLICS SPECIFIQUES**

## **Renforcer l'inclusivité du système de soins grâce au réseau Rhapsod'if**

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins et de la prise en charge des publics les plus vulnérables, l'URPS CD Île-de-France a soutenu en 2025 le développement du réseau Rhapsod'if, dédié notamment aux Patients Extraordinaires. À travers le financement et l'organisation de formations spécifiques, l'URPS a contribué à sensibiliser et mobiliser les chirurgiens-dentistes libéraux autour de ces enjeux, tout en favorisant leur intégration au sein du réseau. Malgré certaines difficultés de mobilisation liées à l'organisation territoriale des sessions, cette dynamique a permis de renforcer la visibilité du dispositif, d'identifier de nouveaux praticiens engagés et de proposer des solutions concrètes pour améliorer la prise en charge de ces patients. La poursuite de ces actions, associée à une démarche d'amélioration continue des contenus de formation, s'inscrit pleinement dans la volonté de l'URPS de renforcer une offre de soins inclusive, coordonnée et adaptée aux besoins spécifiques de la population francilienne

### **QUELLES PERSPECTIVES POUR 2026**

La chirurgie dentaire, la santé bucco-dentaire, et l'accès aux soins resteront au cœur de nos préoccupations.

Nous prévoyons d'agir par des actions directes ou indirectes.

Le succès d'audience rencontré par la plupart de nos événements (ateliers, formations, webinaires, conférences) organisés en 2025 incite à les reconduire tout au long de l'année 2026.

Ainsi nous continuerons à proposer des actions destinées à améliorer la qualité et la sécurité des pratiques. Nos communications professionnelles, avec des informations fiables et quasiment instantanées, y contribueront également.

De nouveaux thèmes de formations/webinaires seront proposés pour continuer à accompagner les professionnels dans leur installation et dans le fonctionnement de leurs cabinets. Ils doivent être soulagés autant que possible pour se concentrer pleinement aux soins. Débarrassés, ou pour le moins allégés de préoccupations administratives et organisationnelles, ils n'en seront que plus épanouis dans l'exercice de leur art au profit de la qualité des soins. Ces actions ont pour objectif d'alléger la « charge mentale » liée à la gestion d'un cabinet libéral.

Par ailleurs, nous avons conscience que la santé des chirurgiens-dentistes doit être mieux prise en considération. Des études récentes révèlent que les professionnels de santé ne prennent pas suffisamment soin de leur propre santé. C'est pourquoi nous avons développé une série d'actions destinées à sensibiliser nos confrères et consœurs à la gestion de leur stress au quotidien, à la prise en compte de leur propre santé, à gérer les situations de violences et agressions aux seins des cabinets.

D'ailleurs, l'URPS CD IDF s'est emparée dès 2023 du thème des violences contre les professionnels de santé par l'organisation d'une matinée-débat. En 2024 et 2025, nous avons organisé différentes actions de sensibilisation et de formation à destination des chirurgiens-dentistes. En 2025, l'URPS CD IDF s'est impliquée pour faire adopter un amendement à la loi visant à renforcer la sécurité des professionnels de santé. Désormais, et grâce à notre action, les URPS sont autorisées à accompagner les professionnels de santé libéraux agressés. Il manque cependant le décret d'application de cette loi qui permettra sa mise en œuvre. L'URPS CD IDF agira en 2026 pour obtenir au plus vite la publication de ce texte. Puis elle assurera la promotion de cette nouvelle compétence auprès des professionnels.

Dans le prolongement des travaux engagés en 2025 autour du projet « Cabinet écoresponsable », l'interURPS Chirurgiens-Dentistes prévoit de contacter la Direction générale de l'offre de soins (DGOS)

pour discuter des conditions d'élaboration et de diffusion des recommandations professionnelles en matière de prévention des infections associées aux soins en médecine bucco-dentaire. L'objectif est de promouvoir une grande transparence, une totale indépendance et une robustesse scientifique des recommandations, notamment pour éviter les conflits d'intérêts. L'interURPS Chirugiens-Dentistes souhaite également garantir un accès libre et non payant aux référentiels de bonnes pratiques, ainsi que prendre en compte les enjeux de transition écologique, de sobriété chimique et de santé environnementale dans les futures recommandations de la profession. De la sorte, l'interURPS Chirugiens-Dentistes réaffirme sa volonté de contribuer aux côtés des institutions à l'élaboration de référentiels fondés sur des données probantes, pour améliorer la qualité, la sécurité des soins et leur soutenabilité.

Dans la perspective du prochain zonage conventionnel attendu à l'automne 2026, l'URPS Chirugiens-Dentistes Île-de-France engage par ailleurs un travail approfondi d'analyse et de proposition visant à faire évoluer les outils de régulation démographique. L'objectif est double : d'une part, formuler des propositions méthodologiquement solides, fondées sur des données fiables et objectivées, afin d'alimenter les échanges avec l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie ; d'autre part, définir en amont des choix méthodologiques éclairés, cohérents avec les spécificités territoriales de l'Île-de-France et les réalités d'exercice de la profession. Si l'indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) constitue un socle pertinent, son ancienneté et ses limites appellent à une adaptation aux dynamiques franciliennes, notamment en intégrant les flux de population liés aux mobilités quotidiennes.

Les bases de données existantes relatives à ces flux offrent par ailleurs des enseignements sociodémographiques permettant d'enrichir l'analyse territoriale. En complément, des approches qualitatives pourraient être envisagées afin de mieux appréhender certaines spécificités. Ce travail, engagé dès le début de l'année 2026, vise à positionner l'URPS comme un acteur de référence dans la réflexion sur l'évolution des zonages, en proposant des outils plus adaptés et plus représentatifs des besoins réels en soins bucco-dentaires.

Enfin, nous avons décidé d'investir le champ de la prévention, tout particulièrement sur un sujet, celui de l'esthétique. Les réseaux sociaux agissent très fortement sur les adolescents et les jeunes adultes qui sont très perméables aux effets de mode et aux critères esthétiques. Certaines pratiques se développent en médecine esthétique/esthétique dentaire au détriment de leur santé. Des pratiques qui peuvent conduire à des mutilations. Aussi nous réfléchissons à la meilleure façon de diffuser un message de prévention destiné à ce jeune public pour les sensibiliser et les alerter sur les risques de certaines pratiques esthétiques.

L'avantage d'une structure telle que l'URPS CD IDF réside dans sa souplesse. Aussi, selon l'actualité et selon nos réflexions, nous pourrions développer des actions plus spontanées tout au long de l'année 2026. Car l'expérience acquise ces dernières années et une meilleure connaissance de nos professionnels, nous permettent de répondre toujours mieux aux besoins des chirurgiens-dentaires et de la santé bucco-dentaire dans la région francilienne.

## BILAN FINANCIER

En application de l'article R. 4031-4 du code de la santé publique (CSP), la Contribution aux Unions régionales des professionnels de santé (Curps) est recouvrée par le réseau des Urssaf et centralisée par l'Urssaf caisse nationale, qui en assure la répartition et le reversement aux URPS.

Conformément à l'article R. 4031-45 du CSP, pour les unions régionales dont les représentants sont élus, la répartition des sommes collectées est effectuée comme suit :

25 % sont répartis à parts égales entre toutes les unions regroupant la même profession ;  
75 % sont répartis entre les unions regroupant la même profession, par arrêté du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de la sécurité sociale, au prorata du nombre de leurs électeurs constaté lors de l'élection intervenue en 2021.

Ce même article prévoit que le versement intervient au plus tard le 15 août suivant la date d'exigibilité de la contribution annuelle, fixée au 15 mai pour l'année en cours. Il correspond ainsi aux encaissements constatés par les organismes de recouvrement entre le 1er juin de l'année précédente et le 31 mai de l'année en cours, nets des frais de gestion prévus par les textes (0,5 %).

**Montant total des encaissements de CURPS constatés du 01/06/2024 au 31/05/2025 pour la profession CHIRURGIEN DENTISTE à répartir (a) .....7 762 314,58**

### Répartition au bénéfice de l'URPS CHIRURGIEN DENTISTE Ile de France

- 25% répartis à parts égales entre les 17 URPS (b)=25%\*(a)/17 ..... 114 151,69

75% répartis au prorata du nombre d'électeurs constatés lors de la dernière élection de la région (c)=75%\*(a)\*(ratio spécifique à la profession / à la région – arrêté du 11/08/2021)....  
..... 1 069 032,69

**Montant brut avant frais de gestion (d) = (b) + (c) .....1 183 184,38**

Frais de gestion (0,50%) (e) .....5 915,93

**Montant net à perçu par l'URPS CHIRURGIEN DENTISTE Ile de France .....1 177 268,45**

### ➤ Rapport financier 2025 : Situation au 31 décembre 2025

Crédit compte courant : 3 554 916,84 €

Livret épargne : 92 575,90 €

#### Mouvements bancaires en 2024 :

Colonne CREDIT : 4 200 037.62 €

Colonne DEPENSE : 645 120.78 €

**SOLDE compte courant au 31/12/2024 : 2 978 637.30 €**

Le bilan 2025 sera publié dans le courant de 2<sup>ème</sup> trimestre 2026 après le contrôle du commissaire aux comptes.